

QUESTIONS SUR L'ACTUALITE

Questions sur l'actualité
16 février 2012- 6h35, 7h35 et 8h35

Editorialiste : Dr Yves Ekoué AMAÏZO,
Radio Africa numéro 1

Nigeria : Viols et trafics de bébés dans une clinique



A retenir

- ✓ Impunité dans le secteur de la santé au Nigéria
- ✓ Sévices sur les enfants et sur les jeunes filles
- ✓ Irresponsabilité des autorités nigérianes ?
- ✓ La transparence doit retrouver sa place au Nigeria
- ✓ Un médecin qui engrossait les filles
- ✓ ... pour vendre les enfants...

Thème en gestation

- ◆ Abdoulaye Wade : Le Président inconstitutionnel qui abuse du droit
- ◆ Société Générale et Union des Banques Suisses : Comment fuir ses responsabilités ?
- ◆ Cameroun : Vol de bébés et silence coupable

L'Afrique souffre du silence sur les exactions commises par des personnalités bénéficiant assez régulièrement de l'impunité. L'exploitation criminelle des enfants sous toutes ses formes constitue une violation de leurs droits. C'est une atteinte directe aux fondements mêmes de la confiance entre les citoyens et le respect des « adultes » envers les « enfants », des innocents. Au-delà, c'est la paix civile qui est en jeu surtout si par vengeance les populations qui ont vu leurs enfants subir des sévices et autres crimes tentent de se faire justice compte tenu du niveau de corruption des forces de sécurité dans certaines régions où la transparence et les médias n'ont pas accès.

Lorsque qu'une société fait tomber un silence de plomb sur des violations des droits des enfants, c'est que cette société est d'abord malade. Quand les enfants sont privés de grandir dans un climat de confiance, de tolérance et de justice, les problèmes de conflits de générations trouvent des solutions plus facilement. En réalité, toutes violations des droits des enfants est une violence et les dirigeants africains, les autorités africaines, les responsables partout où ils ou elles sont doivent dénoncer cela par une « démocratie de la honte ». Celle consiste tout simplement à enquêter et publier la vérité. Car toutes les

-----+~+@+~+-----

la peine à perpétuité. Mais les relations et les bakchichs font que la loi n'arrive souvent pas à s'appliquer.

La police aurait déclaré que cette clinique fonctionnait comme une « pépinière d'enfants » avec des enfants vendus pour 15 000 nairas (la monnaie du Nigéria), soit un équivalent d'environ 100 euros. En fait, ce médecin faisait du chantage sur les filles qui prises par la honte d'une grossesse hors mariage et le phénomène d'exclusion sociale africain, préféraient alors « être consentantes » en trouvant en ce médecin, le confident, l'amant, et le bourreau. C'est pourtant ce médecin qui fait disparaître le bébé contre de l'argent. C'est lui qui permet à la fille de retrouver une vie de « jeune fille » sans enfant. Ce trafic se retrouve dans certains cultes religieux importés en Afrique. Des filles enceintes et des femmes qui ne peuvent avoir d'enfants sont mises en relation par les responsables religieux pour des de bébés

formes de privations, surtout quand l'enfant n'est pas même pas en mesure d'en être conscient, relève du crime et doit être puni comme tel. L'épanouissement de l'enfant non seulement est perturbé durablement mais les dégâts psychologiques sont incalculables et souvent irréversibles. Mais quand la violence envers l'enfant se fait pour des raisons basement matérielles d'argent, alors c'est de la pure bassesse. La société africaine doit réagir en acceptant de mettre en lumière les jeux cachés de dessus de table qui empêche la transparence.

Comment peut-on comprendre qu'un médecin du Nigéria, dans la ville d'Enugu, « engrossait » des jeunes filles entre 12 et 17 ans pour vendre leurs bébés pour se faire de l'argent ? Le paradoxe est que ce médecin était propriétaire d'une clinique privée. C'est la police qui non seulement a enquêté sur la base de la plainte d'une des filles qui étaient séquestrées. Celle-ci a réussi à détourner l'attention du médecin pour s'enfuir et prévenir la police. Celui-ci a reconnu les faits et expliquait qu'il revendait les enfants à la naissance. La loi fédérale du Nigéria punit sévèrement ce trafic jusqu'à

contre de l'argent. Les cliniques sont bien sûr complices. Les tarifs sont déjà plus élevés, à partir de 1000 euros jusqu'à des sommes astronomiques selon que les clients sont des « en-haut-d'en haut ». La simulation relève des meilleures pièces de théâtres avec des écritures en faux pour ce qui est des actes de naissance et les noms officiels des enfants. YEA.



Contact Africa1
+33 1 55 07 58 07/01
www.africa1.com

E-mail:

info@africa1.com
yeamaizo@amaizo.info

Questions sur l'actualité

La Grande Matinale
Lundi à Vendredi :
6h35, 7h35 et 8h35

Questions sur l'actualité

Une rubrique qui offre une réponse à
chaud des Africains aux Africains.

Cette chronique afrocentrique permet
d'apporter des éclairages originaux,
assurément différents de
l'occidentalo-centrisme ambiant.



Interdépendance africaine

www.amaizo.info

Rubrique
Chronique afrocentrique

[http://amaizo.info/category/
chronique-afrocentrique/](http://amaizo.info/category/chronique-afrocentrique/)